



S E R M O N

S E P T I E S M E

ACTES I. VERS. XXIII. XXIV.
XXV. XXVI.

Verf. XXIII. Lors ils en presenterent deux, assavoir Ioseph appelé Barsabas (qui estoit surnommé iuste) & Matthias.

XXIV. Et en priant dirent , Toi Seigneur qui connois les cœurs de tous , monstre lequel de ces deux tu as esleu,

XXV. Afin qu'il prenne sa part de ce Ministère & Apostolat, dont Iudas s'est detourné pour s'en aller en son lieu.

XXVI. Adonc ils ietterent le sort d'iceux, & le sort cheut sur Matthias , qui d'un commun accord fust mis au nombre des onze Apostres.



L n'appartient qu'au Prince souuerain de conferer les charges & les Dignités de l'Estat à ceux que bon lui semble : aussi



n'y a-t-il que Dieu seul qui ait droict d'establi-
 blir des Ministres en son Eglise: nul ne s'y
 doit ingerer de soi mesme, mais attendre d'y
 estre appelé. Iesus Christ mesme qui est le
 propre fils de Dieu, *La resplendeur de sa gloi-
 re: & le caractere Eternel de sa propre person-
 ne*, n'a pas voulu y exercer sa charge sans la
 vocation expresse de son pere: l'Apostre y
 est exprés au 5. de l'epistre aux Hebr: *Nul
 ne s'attribue cet honneur, mais celui en iouit
 qui est appelé de Dieu comme Aaron: pareille-
 ment aussi Christ ne s'est pas glorifié soi mesme
 pour estre fait souuerain sacrificateur; mais
 celui l'à glorifié qui lui a dit, C'est toi qui es
 mon fils, qu'aujourd'hui ie t'ai engendré: Beau-
 coup moins doiuent l'entreprendre ceux
 qui sont infiniment plus bas au dessous de
 lui, que n'est le centre de la terre au dessous
 du plus sublime de tous les cieux: & quand
 il y en a eu qui l'ont fait, Dieu les a dela-
 uoués, comme gens qui n'auoient aucune
 legitime vocation; *le ne les ai pas enuoiés
 (dit il Ierem. 23.) & ils ont couru; ie n'ay pas
 parlé à eux, & ils ont prophetisé. I'en ai à ces
 Prophetes là, qui ont fait fouruoier mon peuple
 par leur temerité, combien que ie ne les aie
 point enuoiés, & que ie ne leur aie point baillé
 de charge. Ce n'est pas non plus à aucun
 homme de quelque qualité qu'il soit, de
 conferer**

conferer aux autres de son autorité priuée ce sainct & sacré Ministère: C'est vn droit souuerain reserué à Dieu seul, comme au Monarque vnique de l'Eglise. Mais comme il y a diuerses sortes de charges qui s'y exercent; les vnes ordinaires, comme celles des Pasteurs & des Docteurs; les autres extraordinaires, comme celles des Apostres, des Prophetes & des Euangelistes; aussi la forme en laquelle les hommes y sont appellés est diuerse. Aux ordinaires Dieu pouuoit par le ministère des hommes, lesquels il autorise à en reuestir ceux qui apres vn diligent examen, ils en trouuent dignes. Aux autres, il pouuoit immédiatement par soi mesme, & nul autre ne le peut faire. C'est pourquoi comme nostre Seigneur Iesus estant sur la terre auoit esleu lui mesme les douze Apostres, sans l'interuention d'aucun homme, aussi quand il a esté question de remplir la place, que l'abominable Iudas auoit laissée vaquante; les onze Apostres, & les autres disciples, appellés pour deliberer d'vne chose si importante, iugerent estre necessaire d'euoquer des Cieux vne expresse declaration de la volonté du Seigneur, sur le choix de ceuy qui y deuoit estre employé: ce qu'ils firent en la façon qui est ici recitée. Premiere-

ment ils nommerent d'entr'eux deux hommes, lesquels ils iugerent estre pourueus de toutes les qualités necessaires à la charge d'Apostre. Et puis ils firent leur priere au Seigneur, à ce qu'il lui pleust montrer qui estoit celui qu'il vouloit estre employé en ce glorieux ministere. Enfin ils ietterent le sort sur ces deux personnages, lequel estant tombé sur l'vn d'eux, ils l'aioignirent tout d'vn commun accord au College des saints Apostres.

Ils firent premierement ce qui estoit en eux selon la proposition que saint Pierre leur auoit faite, & presenterent deux hommes à la Compagnie, Ioseph, appelé Barabas, qui estoit surnommé le iuste, & Matthias: se restreignans à ces deux seuls, soit parce que les autres n'auoyent pas esté si ordinairement auprès de nostre Seigneur Iesus Christ pour pouuoir rendre tesmoignage de toutes les choses qui lui estoient arriuées au cours de son Ministere, depuis le iour de son baptesme iusqu'à celui de son ascension, qui est ce que l'Apostre saint Pierre auoit requis en celui qui seroit choisi pour cette charge: soit parce qu'il n'y en auoit point en qui ils vissent reluire de si eminentes grâces de Dieu; vne si grande amour pour Iesus Christ; vne si grande con-

noissance

noissance de ses mysteres ; vn si grand zele à l'auancement de son reigne ; vne si grande affection enuers son Eglise ; & vn si charitable soin du salut de leurs freres , qu'en ces deux là. Il y auoit sans doute en l'vn & en l'autre de tres-excellentes vertus ; comme on voit quelques fois deux beautés , qui quoi que differentes entr'elles , ont chacune de si grands attraits , qu'on ne fait à laquelle donner la preference ; il pouuoit estre que chacun de ces deux eut des dons singuliers si grands & si considerables pour l'emploi dont Il s'agissoit , qu'ils ne sauoient auquel ils se deuoyent arrester : Et puis peut estre que les vns eussent de l'inclination pour l'vn d'eux , & les autres pour l'autre , ce qui eut peu exciter entr'eux des partialités. Et quand ils eussent peu tous tomber dans vn mesme sentiment , ils ne vouloyent pas se determiner à vn seul , pour deux raisons. L'vne qu'en l'election qu'ils en eussent faite , ils eussent peu aisement se tromper , ne iugeans d'eux que par ce qui paroissoit à leurs sens , & ne pouuans pas penetrer dans leur interieur , ce qui n'appartient qu'à Dieu seul. L'autre , que quand ils en eussent peu faire vn iugement bien sain , il n'estoit pas expedient que les onze aians estéés appelés par Iesus Christ mesme , ce

douzième le fust simplement par les hommes ; & que Judas ayant esté esleu par le fils de Dieu , celui ci qui deuoit estre mis en sa place ne fust choisi que par l'Eglise : mais qu'il falloit qu'il receust sa uocation de celui la mesme de qui tous les autres auoyent receu la leur : afin que son Apostolat estant de mesme dignité & de mesme autorité que le leur , fust aussi de mesme efficace , & qu'il se peust dire comme Sainct Paul , *Appelé non par les hommes, ni par l'homme , mais par Iesus Christ , & par Dieu le Pere qui l'a resuscité des morts.* C'est pourquoy, ils se sont contentez de nommer ces deux hommes, & ont reserué à Dieu le droit de retenir celui qu'il lui plairoit ou selon la pure liberté de son bon plaisir, ou selon la connoissance certaine qu'il auoit de celui qui estoit le plus digne de cette charge : plus digne, di-ie , non par sa nature à l'égard de laquelle ils estoient tous deux esgalement indignes , mais par la grace qu'il lui auoit donnée, & par laquelle il l'auoit rendu preferable à l'autre.

C'est à quoy tend cette priere que Sainct Luc nous rapporte icy : *Toy Seigneur qui connois les cœurs de tous montre celuy que tu as élu , afin qu'il prenne sa part de ce Ministère & Apostolat duquel Judas s'est destourné pour s'en*

Actes chap. I. vers. 23. 24. 25. 26. 215
s'en aller en son lieu. Où vous remarquerez
premierement en general qu'en cette oc-
casion où il s'agissoit de la vocation d'un
Apostre, ils ont eu recours à la priere pour
satisfaire à leur deuoir, & pour nous seruir
d'auertissement de ce que nous deuoins pra-
ctiquer en celle des Pasteurs, c'est à sauoir,
d'y implorer l'assistance speciale de Dieu
avec affection & avec ardeur. C'est ce que
fist nostre Seigneur Iesus quand il appella
ses Apostres. Il s'en alla, dit Sainct Luc,
en vne montagne pour prier, & fut toute la
nuiet en priere à Dieu, & quand le jour fut
venu, il appella ses Disciples, & en esleut
douze, lesquels il nomma aussi Apostres. L'E-
glise primitive l'a aussi tres soigneusement
practiquée, & en l'election des Diacres;
car les Disciples en ayant presenté sept
pour estre employés en cette charge, il est
dit qu'apres auoir prié, ils leur imposerent
les mains: & en la mission de Sainct Paul
& de Barnabas, de laquelle il est recité au
treizieme de cette histoire, *Que comme les*
*Prophetes & les Docteurs de l'Eglise d'Ani-
che seruoient en leur Ministère au Seigneur*
& estoyent en ieijsne, le Sainct Esprit leur dit,
Separés moy Barnabas & Saul pour l'œuvre à
laquelle ie les ay appellés, & qu'ayans ieijsné
& prié, ils leur imposerent les mains. Et

certes en vne chose si importante à la gloire de Dieu, à l'auancement du reigne de Christ & au salut de son Eglise, on ne sauroit apporter assés de soin, d'attention & de deuotion, & s'il y a occasion où on ait besoin de la grace de Dieu & de l'assistance de son esprit, c'est sans difficulté celle là. Icy particulièrement il estoit question d'élire vn Apostre, c'est à dire de donner vn Docteur à tout l'Vniuers, & de mettre vn homme dans l'vn des douze throsnes qui deuoyent iuger toutes les Tribus d'Israël, c'est à dire, toutes les Eglises du monde. C'est pourquoy ils ont imploré avec tres-grande raison la grace & le secours du Ciel par la priere que vous venés d'entendre.

Mais apres cette obseruation generale considerons en particulier, premierement à qui ils ont adressé leur priere, & puis que c'est qu'ils luy ont demandé. Quant au premier il nous est montré en ces mots, *Toy Seigneur qui connois les cœurs de tous.* Par ce mot de *Seigneur*, on entend communement Dieu le Pere, tout de mesme qu'en la priere qui est au quatriesme chapitre. Mais on pourroit aussi entendre nostre Seigneur Iesus qui ordinairement dans les Liures du nouuean Testament est designé par ce mot de *Seigneur*, & qui ayant
 appelé

appellé les autres Apôtres, a deu aussi appeler celui-cy : Et veritablement ce qui est dit icy de la connoissance des cœurs, luy conuient tres-bien : tesmoin ce qui est dit de luy Iean 2. *Il les connoissoit tous, & n'auoit pas besoin qu'aucun luy rendist tesmoignage de l'homme, car luy-mesme sauoit ce qui estoit en l'homme.* Et ce que luy mesme disoit Apoc. 2. *Toutes les Eglises connoistront que ie suis celuy qui sonde les cœurs & les reins.* Mais cōment qu'on le prenne, il n'importe, parce qu'en la vocation des Apostres, comme en toutes les œuures externes de la diuinité, toutes les trois personnes sont interuenües esgalement. C'est pourquoy Saint Paul aux Galates se dit estre *Apostre par Iesus Christ, & par Dieu le Pere* : & au treizieme de cette histoire il est dit auoir esté enuoyé avec Barnabas par le Saint Esprit. La consideration pour laquelle ils s'adressent à luy particulierement en cette occasion, c'est la connoissance qu'il a de l'interieur de tout homme *Toy Seigneur, disent-ils, qui connois les cœurs de tous.* C'estoit pour dire, Nous voyons bien ces deux personages en leur exterieur, nous entendons bien leurs propos, nous sauons bien leur conuersation, mais nous ne voyons pas leurs cœurs pour en pouuoir iuger

asseurement. Ce sont des abyssmes pour nous dont la sonde de nos coniectures ne sauroit atteindre le fonds. L'homme mesme ne connoit pas certainement son propre cœur, comment le connoistroyent les autres qui n'en voyent pas les dispositions & les mouuements? Il n'y a que toi seul qui les sondes iusques au fonds, qui en saches les profondeurs, & qui en puisses iuger en verité & avec certitude. C'est ce qu'il dit lui mesme Ier. 17. *Le cœur de l'homme est cauteleux & desesperement malin par dessus toutes choses, qui le connoistra? ie suis l'Eternel qui sonde les cœurs, & qui esprouue les reins, voire pour rendre à vn chacun selon son train:* Et ils s'attribue tellement cela, que c'est comme vne propriété de sa nature qui est incomunicable à tout autre, comme S. Paulle montre Rom. 8. quand pour dire Dieu, il dit simplement, *Celui qui sonde les cœurs*; & Salomon encore plus expressement, quand il lui dit en l'oraison pour la dedicace du Temple *Toi seul connois les cœurs de tous les hommes.* Ce qui (pour dire ceci en passant) nous fournit vn argument inuincible, & contre l'opinion de quelques vns des plus celebres Scholastiques de l'Eglise Romaine, qui tiennent que les Anges peuuent connoistre, & mesme naturellement

naturellement toutes les pensées de nos cœurs : & contre l'invocation des Saints & des Anges , qui est pratiquée par tous ceux de la communion. Car si ces bienheureux Esprits ne peuvent pas connoître les cœurs, comme estant vne connoissance reseruée à Dieu seul , avec quelle foi peuvent ils le prier en leur cœurs ? S'ils les prient de bouche seulement , comment peuvent les S. & les Anges agréer leurs prieres, & les presenter à Dieu pour eux, ne sachans pas si elles procedent du bon du cœur , dans lequel ils ne peuvent pas penetrer.

Mais reuenons à la priere que ces fideles font ici au Seigneur , & voyons que c'est qu'ils lui demandent. *Monstre lui disent-ils, lequel c'est de ces deux que tu as esleu, afin qu'il prenne sa part de ce ministere.* Où, quand ils disent, non, essi celui qu'il te plaira, mais *monstre celui que tu as eslu*, ils presupposent que l'eslection en est desia faite en son conseil secret ; & certes avec raison ; car il n'arriue aucune chose , ni au monde ni en l'Eglise que Dieu n'ait auparauant determinee en soi mesme de faire ou de permettre de faire, si c'est vne chose bonne & qui tende directement à vne bonne fin : Et de permettre , si c'est vne chose

mauuaise, mais qui estant redressée par la sagesse puisse, & doiue seruir à l'illustration de sa gloire & au salut des siens. Pour les mauuaises vous sauez ce qui est dit au chapitre suiuant, *Que les iuifs ont liuré nostre Seigneur Iesus & l'ont mis en Croix & occis par les mains des iniques ; par le conseil defini, & par la prouidence de Dieu & au quatriesme, Qu'Herode & Pilate se sont assemblez avec les nations pour faire toutes les choses que la main & le conseil de Dieu auoit auparauant determinez d'estre faites.* Et quant aux bonnes comme estoit celle ci, il ne faut nullement douter que Dieu à qui toutes ses œures sont connues d'eternité, ne les ait decretées en soi, auant qu'elle arriuent en elles mesmes. Et comme ceux qu'il appelle en son temps à la communion de son fils, il les auoit *auparauant connus & predestinez à estre faits conformes à son image*, aussi ceux qu'il appelle en temps au Sainct ministère de sa parole, il les auoit *auparauant esleus, & mis à part mesmes dès leur conception.* Il appella S. Paul comme il s'en alloit en Damas pour persecuter son Eglise, mais il l'auoit choisi long temps *auparauant, l'ayant mis à part dès le ventre de sa mere*, comme il le tesmoigne lui mesme Gal. i. *Il fait toutes choses* (dit l'Apostre Eph.

Actes chap. I. vers. 23. 24. 25. 26. 221

Eph. 1.) *selon le conseil de sa volonté.* L'œuvre se fait en temps, mais le décret en est éternel. Ce dont nous délibérons ici bas est déjà résolu au Ciel, & quand il est mis à effect, ce n'est qu'en execution de ce qu'il en avoit arresté. C'est pourquoy ces fideles en le priant pour la designation d'un Apôstre, tiennent pour tout certain qu'il a déjà déterminé ce qu'il en doit faire. Ils le prient seulement de le manifester, & de l'accomplir. *Monstre* (lui disent ils) *celui que tu as esleu, afin qu'il prenne sa part de ce ministère, & qu'aini cette œuvre soit toute tienne, comme ayant esté déterminée manifestée & executée par toi seul: Et se disposent quant à eux a recevoir avec toute sorte d'honneur, de reuerence & de submission celui qu'il lui plaira de leur designer pour Apôstre, & en qui ils verront paroistre les caracteres & les marques de sa vocation celeste. Ce n'est pas, qu'ils ne peussent auoir plus d'inclination pour l'un d'eux, comme peut estre, pour Ioseph qui est ici nommé *le Juste*, & à qui la voix du peuple, qui est communement tenue pour la voix de Dieu mesme, auoit donné ce glorieux surnom de *Juste*; mais ils sauoient que souuent l'apparence trompe, & que la réputation n'est pas tousiours bien*

raisonnable, & se representoyent que les pensées de Dieu ne sont pas comme les pensées des hommes, & que comme il fut dit à Samuel qui enclinoit à preferer Eliab à tous les autres enfans d'Isaï: *l'Eternel n'a pas esgard à ce à quoi l'homme a egard: l'homme a egard à ce qui est deuant ses yeux, mais l'Eternel a egard au cœur.* C'est pourquoy ils soumettent leurs iugeméts au sien, leurs sentiments à sa sagesse, & leurs inclinations à son choix: Et dans vne entiere indifference lui disent, *Tu connois celui que tu as esleu:* Et certes puis qu'il sagissoit de son seruire & non pas de celui des hommes, il estoit bien raisonnable que ce fust lui qui en eust le choix & non pas les hommes: Et que lui mesme de sa propre main, mit celui qu'il trouueroit bon en la place qu'il estoit question de remplir. *Monstre celui que tu as esleu, afin qu'il prenne sa part de ce Ministère & Apostolat.*

Remarquez, ie vous prie, comment ils parlent de cette Sainte charge. Ils ne l'appellent pas vne dignité, vne autorité, vn Empire, mais vn *Ministere.* C'est le stile ordinaire du Saint Esprit. *Vous serez appelez (dit Esaïe 61.) Sacrificateur de l'Eternel, on vous nommera Ministres de nostre Dieu. Que chacun nous estime* (disoit

(disoit Saint Paul) comme Ministres de Christ, dispensateurs des secrets de Dieu. Qui est Paul? qui est Apollos que des Ministres par qui vous avez creu? Ce n'est pas qu'ils pretendent de raualler vne charge si honorable par l'humilité de ce titre: car ils la releuent fort hautement incontinant apres par le nom d'Apostolat qu'ils ajoutent: Mais c'est qu'ils reconnoissent que les plus eminentes charges qui soient exercées par les hommes en l'Eglise de Dieu ne sont qu'un Ministère; que telle estoit celle des Saints Apostres; que Dieu ne les appelloit pas à dominer sur les heritages, & sur la foi de ses enfans, & à y reigner comme des Monarques; Comme font ceux qui s'y attribuent toutes choses au temporel & au spirituel; qui s'y font appeller tres-bons & tres grands; Vicaires de Dieu en terre; & qui ne trouuent point de titre assez superbe & assez magnifique pour satisfaire à leur ambition: mais pour le seruir comme les ministres en la predication de sa parole, en l'administration de ses sacrements, & en l'exercice de sa discipline: Et pour s'y employer avec crainte, & avec vne religieuse sollicitude, se souuenans tousiours qu'il ont vn maistre, auquel ils ont à rendre conte de leur

administration. En cette administration là ils estoient tous egaux ; leur maistre n'ayant establi aucun d'eux pour auoir vne autorité souueraine, & de qui les autres deussent dépendre, mais en ayant donné à chacun sa part. C'est pourquoy ils disent comme vous voyés, *Qu'il prenne sa part de ce ministere & Apostolat.* Le mot qui est au texte Grec signifie proprement sort, ou portion escheue par sort, comme estoit celle qui auoit esté donnée à chaque tribu d'Israël en la terre de Canaan : car leurs portions leurs auoyent esté assignée, à toutes par sort, comme nous lisons en l'histoire de Iosué ; & cet heritage commun auoit esté partagé entr'eux, comme entre des freres. Les Apostres aussi estoient freres, & participans esgalement aux trauaux & aux auantages de cette grande charge. Le mal-heureux Iudas y auoit eu aussi sa part, suiuant ce que S. Pierre a dit ci dessus. *Il estoit du nombre avec nous, & auoit receu sa part de cette administration :* mais comme il est dit en ce passage, *il s'en estoit detourné pour s'en aller en son lieu.* Ici nous ne nous arresterons pas à l'opinion de certains Commentateurs qui entendent ce derniers mots, *Pour aller en son lieu,* de l'Apostre qui lui deuoit estre subrogé, pour dire, *Qu'il*

Qu'il prenne sa part de ce Ministère pour succeder à Iudas, & prendre sa place. Car la construction des mots, & la propre signification de celui, *de s'en aller*, ne souffre nullement cette exposition; mais nous tenans à nostre version qui est fort naiue & fort raisonnable, nous vous remarquons seulement, que cette particule. *Pour*, ne signifie pas le but qu'a eu Iudas en son peché, qui a esté de satisfaire à son auarice & non de se damner; mais l'euuenement qui s'en est suiui par le iuste iugement de Dieu sur sa meschanceté; comme on peut dire de tout auare qu'il prend beaucoup de peine pour se damner, c'est à dire, qu'il se tue de trauail & de sollicitude, dont il ne lui doit reuenir autre fruit que la damnation eternelle. Or considerés, ie vous prie, combien modestement ces fideles parlent du crime & du mal-heur de Iudas, encore qu'il fust tel qu'il sembloit ne se pouuoir point trouuer de paroles assés atroces pour l'exprimer & pour l'exaggerer: se contentans de dire de son crime qu'il *s'estoit detourné de son Ministère: & de son mal-heur Qu'il s'en estoit allé en son lieu.* C'est à dire en vn lieu digne de luy & de sa perfidie: Ce n'est pas qu'il ne reconnussent fort bien la grandeur de son crime & de son mal-heur, mais c'est

P

qu'ils ne pouuoient penser qu'avec frayeur à vn si horrible iugement de Dieu sur vn homme qui auoit esté leur Collegue que quelque indignation qu'ils eussent contre ses crimes, elle n'empeschoit pas qu'ils n'eussent vne grande compassion de la nature humaine, & qu'ils ne se representassent en son exemple, dequoi sont capables les hommes, mesmes dans les plus saintes charges, quand vne fois Dieu retire sa grace d'eux, & les laisse à eux mesmes; & dequoi ils seroyent capables eux mesmes, si il ne les soutenoit par sa vertu contre les tentations du Diable, du Monde & de leur propre chair. Et ainsi en doivent faire tous vrais fideles. Toi donc Chrestien, qui vois ton frere tomber, ou dans l'apostasie, ou dans quelque autre enorme peché, & par là dans le mal-heur des mal-heurs qui est la malediction de Dieu, ne t'enorguilli point en toi mesme, & ne t'amuse pas à declamer contre son crime, ni à inuectiuer contre sa personne, mais tasche à profiter de sa cheute, reconnoissant en son exemple, que c'est que de l'infirmité, & de la corruption de nostre nature, & prenant garde que ce qui lui est arriué ne t'arriue point à toi mesme. *Il a esté retranché par incredulité, & toi tu es de bout par soi, ne t'esleue point par orgueil,*
mais

mais crain. Il s'est detourné, & il s'en est allé en son lieu; laisse le au iugement de Dieu; mais toi rentre en toi mesme, pour t'employer à ton propre salut avec crainte & tremblement, & pour te recommander à toute heure à la grace de Dieu, afin qu'il ne t'induisse point en tentation, comme celui là, mais qu'il te deliure du malin.

Mais oyons maintenant que c'est que ces fideles firent en suite de cette priere, *Alors* (dit nostre histoire) *ils ietterent le sort sur eux, ailsauoir sur Ioseph & sur Matthias,* Ils ne demanderent pas à Dieu, ni qu'il prononçast lui mesme du Ciel ce qui estoit de sa volonté, par vne voix sensible, comme celle qu'il prononça au baptesme de Christ disant *Cettui ci est mon fils bien aimé &c.* ni qu'il leur enuoyast vn Ange, qui la leur fist entendre de sa part, ni qu'il fist quelque miracle sur la personne de celui qui lui seroit le plus agreable pour cette charge, mais y employerent *le sort.* Sur quoi on demande si l'usage en est permis aux fideles, & si cette assemblée là en a peu vser legitimement. Certes la loi de Dieu defend bien les sortileges magiques; mais non toutes sortes de sortileges. Car pourueu qu'on vse du sort, ou pour sauoir la volonté de Dieu, és choses où cette connoissance nous est necessai-

re, & ne se peut auoir autrement ; ou pour obuier aux procès, aux partialités, aux enuies & aux murmures ; & qu'on n'impute point au hazard ce qui en doit reussir, mais à la seule prouidence de Dieu ; il se peut practiquer sans blasme, & est vn legitime & innocent moien d'apprendre, où il est necessaire, ce qui est de sa volonté. Sa parole y est expresse & au 16. des Prouerbes où le Sage nous dit, *que l'on iette le sort au giron, mais que ce qui en doit auenir est de par l'Eternel.* & au 18. où il escrit, *Que le sort fait cesser les procès, & fait partage entre les puissans.* Et de fait Dieu s'en est serui en diuerses rencontres pour faire entendre aux hommes sa volonté, & ce qu'ils auoyent à faire : comme quand il ordonna qu'au premier iour de la propiciation solennelle, on amenast deux boucs deuant lui, l'vn pour lui estre sacrifié, l'autre pour estre mené au desert, & qu'on iettast le sort sur eux, pour sauoir lequel des deux deuoit estre immolé, & lequel enuoié au desert, comme la loi'en est contenue au 16. du Leuit. Quand il partagea aux Israélites la terre de Canaan. Quand Samuel en lelection de leur premier Roi jetta le sort sur toutes les Tribus d'Israel, lequel estant tombé sur celle de Benjamin, il le ietta encore sur toutes les familles de Ger-

re

te tribu là, lequel estant tombé sur celle de
Matri, il le ietta enfîn sur toutes les person-
nes de cette famille là en particulier, lequel
estant tombé sur Saul, Samuel dit que Dieu
l'auoit choisi, & le declara Roi, comme il est
recité 1. Samuel 10. Et quand Dauid fit par
le sort le departement des sacrificateurs qui
deuoient faire le seruice de Dieu tour à
tour : comme aussi de celui des Leuites, des
Chantres sacrés & des Portiers, ainsi qu'il
est representé bien au long 1. Chron. 24. &
25. Pour venir maintenant à l'action par-
ticuliere de cette assemblée des premiers
Chrestiens ; le di premierement, que par
ces tesmoignages & par ces exemples, ils
ont peu reconnoistre que le sort n'estoit
pas chose condamnée de Dieu, & qu'on
s'en pouuoit seruir legitimement en diuer-
ses occasions ; Mais parce que celle ci est
differente de toutes ces autres là ; & qu'il
n'y auoit point d'exemple qu'aucun Mini-
stre eust esté appelé & choisi de cette fa-
çon, ie dis en second lieu ; Qu'il est fort
croiable que comme c'estoit le S. Esprit
qui auoit poussé S. Pierre à faire la propo-
sition qu'il fit à cette assemblée là, de la
necessité de subroger vn nouuel Apostre
au lieu de Iudas ; aussi fut ce le mesme esprit
qui les porta à choisir de leur corps ces

deux hommes qu'ils estimerent les plus propres à cette charge, & apres auoit prié Dieu de faire voir lequel des deux il auoit plus à gré d'y employer, à rechercher par le sort ce qui seroit de sa volonté là dessus : & ainsi il n'y a rien à blasmer en leur action. Et certes si eile eust esté mauuaise & illicite, il n'est pas à croire que les Apostres la leur eussent voulu permettre. Mais neantmoins cela ne doit pas estre tiré en exemple dans les vocations des Ministres ordinaires de l'Euangile, comme l'ont tresbien remarqué les Anciens Docteurs de l'Eglise. Les Iuifs ne s'en sont pas seruis en l'election de leurs souuerains Sacrificateurs, & ne s'en trouue aucun exemple, sinon ce qui fust fait durant le siege de Ierusalem par la fureur des Zelotes qui eleurent par sort vn homme de neant pour estre Souuerain Sacrificateur, encore qu'il ne fust pas de famille sacerdotale, & qu'il ne seust que c'estoit du sacerdoce. Les Chrestiens n'en ont pas vsé non plus en l'election de leurs Ministres : Car encore qu'au commencement de l'Eglise durant la vie des Apostres, Dieu ait quelquefois designé par des signes extraordinaires certaines personnes qu'il vouloit estre appelées au Ministère, comme nous l'apprenons d'vn

d'un passage de Clement Alexandrin, qui est rapporté dans Eusebe ; nous ne lisons pas que le sort y ait esté employé. Depuis encore moins ; seulement se trouue-t-il vn Canon du Concile de Barcelone, tenu l'an 599. qui ordonne qu'en l'election d'un Euesque on en presente deux ou trois , & que celui qui aura esté montré par le sort, comme par la determination de Christ , soit consacré & benit : Mais c'est vn Canon singulier , contraire à la pratique de toute l'Eglise, comme cela se voit par tous les Canons des autres Conciles , par l'histoire Ecclesiastique , & par tout les escrits des Peres.

Reste de voir ce qui arriua de ce sort. C'est (dit S. Luc) *qu'il cheut sur Matthias*, quoi que Ioseph eut esté présenté le premier, & qu'il fust de plus grande reputation en l'Eglise : ce que Dieu a voulu, soit parce qu'en effect les dons de Matthias estoyent ou plus grands en eux mesmes, ou plus propres à cette charge ; soit parce qu'il vouloit que par là , il apparust d'autant plus clairement que cette election estoit toute sienne , & que ses iugements ne sont pas comme ceux des hommes. Cependant toute l'assemblée acquiesça à cette election diuine : Ioseph mesme & tous ceux

qui pouuoient auoir eu de l'inclination particuliere pour lui, y consentirent franchement. Car S. Luc dit expressement *Que Matthias fut mis d'un commun accord au nombre des onze Apostres, & ainsi en fit le douziésme.* Heureuse Eglise qui estoit toute meue d'un mesme esprit, sans brigue, sans ambition, sans enuie, sans partialité & sans faction; parce qu'ils n'auoyent tous que la seule gloire de Dieu pour but, & la seule volonté pour reigle. Or comparez vn peu ie vous prie la procedure qu'elle a tenue en l'election de cet Apostre, où toutes choses se sont faites avec tant de pieté, de simplicité, de candeur, de modestie, & de concordie par le seul interest de la gloire de Dieu, & du reigne de Iesus Christ, avec celle que tient le conclaue en l'election de ceux qui se disant estre les successeurs des Apostres, où leurs propres relations nous apprennent que tout se fait avec tant de brigues, tant d'artifice, tant de ruse, tant de tumulte & de confusion; & où tout est si diuisé par les diuerses factions ou des Princes, ou des neueus par l'interest desquels se meut là dedans tout ce qu'ils y ont de Creatures, car c'est leur style: Et me dites en conscience, si le Ciel est plus estoigné de la terre, & si le iour est plus cõtraire à la nuict?

Mais

Mais ie ne veus pas entrer plus auant en cete comparaiſon là, ni vous decrire ici par le menu, tout ce qu'eux meſmes nous en décriuent à leur honte. J'aime mieux employer ce qui nous reſte de temps à vous repreſenter les inſtructions que l'eſprit de Dieu nous donne en ce texte pour nous exciter aux deuoirs de la vraie pieté: Premièrement quand nous voions comme non ſeulement les Apoſtres, mais tout ce qu'il y auoit alors de Chreſtiens, ſe ſont employés avec tant de diligence & de zèle aux choſes qui regardoyent le reigne de Chriſt & le bien de l'Egliſe; Ce nous eſt vn bel exemple Mes Freres pour nous porter à en faire de meſme, n'affectonnant rien tant que le ſeruire & la gloire de noſtre Sauueur, l'entretient du S. Miniſtere de ſa parole, ledification & l'inſtruction de ſon peuple, & la propagation de la vraie religion. C'eſt bien vn ſoin auquel ſont particulièrement obligés les Paſteurs & les Anciens de l'Egliſe, mais vous ne deués pas vous en décharger ſur eux ſeuls; vous y deuez tous contribuer tout ce qui eſt de voſtre ſelon les ocaſions qu'il vous en preſente & les moiens qu'il vous en donne. O que ſon œuure ſ'auanceroit bien autrement, & que ſon Euangile feroit bien de

plus grands progrès qu'il ne fait depuis vn long temps, si à l'exemple de ces premiers fideles nous *seruions tous Dieu d'une mesme épaule*, (pour vser des termes de Sophonie) & si nous nous y portions tous d'une commune affection. Mais hélas ! de ces charbons vifs, il ne nous est presque rien resté que la cendre. Nous n'auons de l'ardeur que pour nos affaires particulieres, & pourveu que nous puissions satisfaire à nostre ambition & à nostre auarice aille le reste comme il pourra, nous ne nous en mettons point en peine. Et si nous songeons au reigne de Christ, c'est avec tant de tiédeur, que la plus part meritoient qu'il leur dit comme à l'Ange de Laodicée, Apoc. 3. 16. *D'autant que tu es tiède, & que tu n'es ni froid ni bouillant, ie te vomirai hors de ma bouche.* Il nous en prend comme à ces miserables Iuifs qui estans retournez de la captiuité de Babylone ne pensoyent qu'à redresser leurs maisons, & laissoyent là celle de Dieu, disans qu'il n'estoit pas encore temps de la rebastir, dont il leur disoit par Aggée, *Et vous est il temps pour vous d'habiter dedans vos maisons Lambrissées, pendant que ma maison demeure desolée?* Enfin nous sommes vrayement au temps de faire la plainte que faisoit S. Paul en l'Épistre aux Philip, *Tous cherchent*

cherchent ce qui est de leur propre, & non ce qui est de Iesus Christ. C'est pourquoy nous auons besoin de bien mediter cet exemple, pour nous employer tous, Pasteurs, Anciens, particuliers de toute qualite & de toute condition, comme à l'enui les uns des autres, par vne emulation vrayement Chrestienne, à ce qui est de l'edification & du bien de la maison de Dieu. Si cet exemple ne nous touche, qu'au moins celui des Aduersaires nous face honte: Car comme Dieu disoit à Ieremie de ceux qui de son temps encenloyent à la renie des Cieux, Ier. 7. 18. Ne vois tu pas ce qu'ils font es villes de Iuda, & es rues de Ierusalem? Les fils amassent le bois, les peres allument le feu, les femmes petriissent la paste pour faire des tourteaux: ne voyons nous pas ce que ceux ci font en leurs congregations pour la propagation de leur foi, c'est à dire, de leurs erreurs, & de leurs faux seruices, comme ils s'employent tous avec diligence, & avec ardeur, Ecclesiastiques & laics, grands & petits, sauans & ignorans, hommes & femmes, à tout ce qu'ils croyens pouuoit seruir au but & à l'auancement de leur fausse religion? & tesmoignerons nous moins de zele pour la verité, & pour le pur seruice de Dieu, qu'eux pour l'erreur, & pour la superstition? & si nous ne

reueillons nostre zele , ne s'esleueront il pas en iugement contre nous?

Apprenons en second lieu de l'oraison que les fideles ont ici presentée à Dieu pour l'election d'un Apstre , ce que nous deuons faire pour l'auancement de la religion , & pour le bien de l'Eglise de Iesus Christ, qui est de prier (comme il nous l'a commandé lui mesme) *le maistre de la moisson, qu'il pousse des ouuriers en sa moisson; qu'il donne des Pasteurs à l'eglise selon son cœur: Quât à la suffisace, qu'il ne soient point apprentifs en la charge, mais accomplis en toute connoissance, & rendus propres par son Esprit à enseigner les ignorans, à conuaincre les contredifans, à fortifier les infirmes, à consoler les affligés, à reprendre les vicieux, à exhorter les lasches. Quant à leur vie qui ne soient pas adonnés à leurs sens, ambitieux, auaricieux, ou adonnés à leurs plaisirs; mais zelés à sa gloire, aimans les gens de bien, benins, attrempés, humbles, & patrons de bonnes œuures à leurs troupeaux. Quand à leur predication, fuians toute doctrine diuerse, retenans fermement le patron des saines paroles, & instruisans avec douceur ceux qui ont des sentiments contraires, pour essaiier de les tirer des pieges du Diable, & les amener à la verité. Et qu'il leur*

leur adioigne des Anciens, qui soient gens graues, humbles, & retenans le *secret de la foy en vne conscience pure*, afin qu'ils puissent conioinctement suffire à vne charge si pesante qu'est la conduite de l'Eglise. Nous en deuons faire de mesme pour les Magistrats sous lesquels nous auons à viure, le prians qu'il nous en donne tousiours de bons, & qui soient fauorables à son Eglise, *afin que sous eux nous puissions mener vne vie paisible & tranquille en toute pieté & honesteté*. Et de mesme en toutes les choses qui nous importent le plus en la vie, comme est le choix d'une vocacion, le mariage, l'entreprise de quelque grande affaire, afin qu'il lui plaise de presider en toutes nos deliberations, & nous en donner vn heureux succès pour la gloire & pour nostre bien; car autrement rien ne nous sauroit reüssir. (Ps. 127) *Si l'Eternel ne bastit la maison, ceux qui la bastissent y traouillent en vain. Si l'Eternel ne garde la ville, on fait le guet en vain. En vain nous leuons nous matin, & en vain nous couchons nous tard, nous ne mangerons qu'un pain de tourment: mais Dieu donne repos à celui qu'il aime; & il aime ceux qui le prient, & qui s'attendent à sa prouidence.*

Retenons bien aussi ce qu'ils disent en leur

deux hommes qu'ils estimerent les plus propres à cette charge, & apres auoir prié Dieu de faire voir lequel des deux il auoit plus à gré d'y employer, à rechercher par le sort ce qui seroit de sa volonté là dessus : & ainsi il n'y a rien à blasmer en leur action. Et certes si eile eust esté mauuaise & illicite, il n'est pas à croire que les Apostres la leur eussent voulu permettre. Mais neantmoins cela ne doit pas estre tiré en exemple dans les vocations des Ministres ordinaires de l'Euangile, comme l'ont tresbien remarqué les Anciens Docteurs de l'Eglise. Les Iuifs ne s'en sont pas seruis en l'election de leurs souuerains Sacrificateurs, & ne s'en trouue aucun exemple, sinon ce qui fust fait durant le siege de Ierusalem par la fureur des Zelotes qui eleuerent par sort vn homme de neant pour estre Souuerain Sacrificateur, encore qu'il ne fust pas de famille sacerdotale, & qu'il ne seust que c'estoit du sacerdoce. Les Chrestiens n'en ont pas vsé non plus en l'election de leurs Ministres : Car encore qu'au commencement de l'Eglise durant la vie des Apostres, Dieu ait quelquefois designé par des signes extraordinaires certaines personnes qu'il vouloit estre appelées au Ministère, comme nous l'apprenons
d'vn

d'un passage de Clement Alexandrin, qui est rapporté dans Eusebe ; nous ne lisons pas que le sort y ait esté employé. Depuis encore moins, seulement se trouue-t-il vn Canon du Concile de Barcelone, tenu l'an 599. qui ordonne qu'en l'election d'un Euesque on en presente deux ou trois, & que celui qui aura esté montré par le sort, comme par la determination de Christ, soit consacré & benit : Mais c'est vn Canon singulier, contraire à la pratique de toute l'Eglise, comme cela se voit par tous les Canons des autres Conciles, par l'histoire Ecclesiastique, & par tout les escrips des Peres.

Reste de voir ce qui arriua de ce sort. C'est (dit S. Luc) *qu'il cheut sur Matthias*, quoi que Ioseph eut esté présenté le premier, & qu'il fust de plus grande reputation en l'Eglise : ce que Dieu a voulu, soit parce qu'en effect les dons de Matthias estoient ou plus grands en eux mesmes, ou plus propres à cette charge ; soit parce qu'il vouloit que par là, il apparust d'autant plus clairement que cette election estoit toute sienne, & que ses iugements ne sont pas comme ceux des hommes. Cependant toute l'assemblée acquiesça à cette election diuine : Ioseph mesme & tous ceux

qui pouuoient auoir eu de l'inclination particuliere pour lui, y consentirent franchement. Car S. Luc dit expressement *Que Matthias fut mis d'un commun accord au nombre des onze Apostres, & ainsi en fit le douziesme.* Heureuse Eglise qui estoit toute meue d'un mesme esprit, sans brigue, sans ambition, sans enuie, sans partialité & sans faction; parce qu'ils n'auoyent tous que la seule gloire de Dieu pour but, & la seule volonté pour reigle. Or comparez vn peu ie vous prie la procedure qu'elle a tenue en l'election de cet Apostre, où toutes choses se sont faites avec tant de pieté, de simplicité, de candeur, de modestie, & de congorde par le seul interest de la gloire de Dieu, & du reigne de Iesus Christ, avec celle que tient le conclaue en l'election de ceux qui se disant estre les successeurs des Apostres, où leurs propres relations nous apprennent que tout se fait avec tant de brigues, tant d'artifice, tant de ruse, tant de tumulte & de confusion; & où tout est si diuisé par les diuerses factions ou des Princes, ou des neueus par l'interest desquels se meut là dedans tout ce qu'ils y ont de Creatures, car c'est leur style: Et me dites en conscience, si le Ciel est plus estoigné de la terre, & si le iour est plus cõtraire à la nuit?

Mais

Mais ie ne veus pas entrer plus auant en cette comparaiſon là, ni vous decrire ici par le menu, tout ce qu'eux meſmes nous en décriuent à leur honte. J'aime mieux employer ce qui nous reſte de temps à vous repreſenter les inſtructions que l'eſprit de Dieu nous donne en ce texte pour nous exciter aux deuoirs de la vraie pieté: Premièrement quand nous voions comme non ſeulement les Apoſtres, mais tout ce qu'il y auoit alors de Chreſtiens, ſe ſont employés avec tant de diligence & de zele aux choſes qui regardoyent le reigne de Chriſt & le bien de l'Egliſe; Ce nous eſt vn bel exemple Mes Freres pour nous porter à en faire de meſme, n'affectonnant rien tant que le ſeruice & la gloire de noſtre Sauueur, l'entretien du S. Miniſtere de ſa parole, ledification & l'inſtruction de ſon peuple, & la propagation de la vraie religion. C'eſt bien vn ſoin auquel ſont particulièrement obligés les Paſteurs & les Anciens de l'Egliſe, mais vous ne denés pas vous en décharger ſur eux ſeuls; vous y deuez tous contribuer tout ce qui eſt de voſtre ſelon les ocaſions qu'il vous en preſente & les moiens qu'il vous en donne. O que ſon œuure s'auanceroit bien autrement, & que ſon Euangile feroit bien de

plus grands progrès qu'il ne fait depuis vn long temps, si à l'exemple de ces premiers fideles nous *seruions tous Dieu d'une mesme épaule*, (pour vser des tetmes de Sophonie) & si nous nous y portions tous d'une commune affection. Mais hélas ! de ces charbons vifs, il ne nous est presque rien resté que la cendre. Nous n'auons de l'ardeur que pour nos affaires particulieres, & pourveu que nous puissions satisfaire à nostre ambition & à nostre auarice aille le reste comme il pourra, nous ne nous en mettons point en peine. Et si nous songeons au reigne de Christ, c'est avec tant de tiédeur, que la plus part meritoient qu'il leur dit comme à l'Ange de Laodicée, Apoc. 3. 16. *D'autant que tu es tiède, & que tu n'es ni froid ni bouillant, ie te vomirai hors de ma bouche.* Il nous en prend comme à ces miserables Iuifs qui estans retournez de la captiuité de Babylone ne pensoyent qu'à redresser leurs maisons, & laissoyent là celle de Dieu, disans qu'il n'estoit pas encore temps de la rebastir, dont il leur disoit par Aggée, *Et vous est il temps pour vous d'habiter dedans vos maisons Lambrissées, pendant que ma maison demeure desolée?* Enfin nous sommes vrayement au temps de faire la plainte que faisoit S. Paul en l'Épistre aux Philip, *Tous cherchent*

cherchent ce qui est de leur propre, & non ce qui est de Iesus Christ. C'est pourquoy nous auons besoin de bien mediter cet exemple, pour nous employer tous, Pasteurs, Anciens, particuliers de toute qualite & de toute condition, comme à l'enui les uns des autres, par vne emulation vrayement Chrestienne, à ce qui est de l'edification & du bien de la maison de Dieu. Si cet exemple ne nous touche, qu'au moins celui des Aduersaires nous face honte: Car comme Dieu disoit à Ieremie de ceux qui de sō tēps encenloyēt à la renie des Cieux, Ier. 7. 18. *Ne vois tu pas ce qu'ils font es villes de Iuda, & es rues de Ierusalem? Les fils amassent le bois, les peres allument le feu, les femmes petrissent la paste pour faire des tourteaux: ne voyons nous pas ce que ceux ci font en leurs congregations pour la propagation de leur foi, c'est à dire, de leurs erreurs, & de leurs faux seruices, comme ils s'employent tous avec diligence, & avec ardeur, Ecclesiastiques & laics, grands & petits, sauans & ignorans, hommes & femmes, à tout ce qu'ils croyens pouuoit seruir au but & à l'auancement de leur fausse religion? & tesmoignerōs nous moins de zele pour la verité, & pour le pur seruice de Dieu, qu'eux pour l'erreur, & pour la superstition? & si nous ne*

reueillons nostre zele , ne s'esleueront il pas en iugement contre nous?

Apprenons en second lieu de l'oraison que les fideles ont ici presentée à Dieu pour l'election d'un Apostre , ce que nous deuons faire pour l'auancement de la religion , & pour le bien de l'Eglise de Iesus Christ, qui *est de prier* (comme il nous l'a commandé lui mesme) *le maistre de la moisson, qu'il pousse des ouuriers en sa moisson;* qu'il donne des Pasteurs à l'eglise selon son cœur: Quât à la suffisâce, quine soient point apprentifs en la charge, mais accomplis en toute connoissance, & rendus propres par son Esprit à enseigner les ignorans, à conuaincre les contredifans, à fortifier les infirmes, à consoler les affligés, à reprendre les vicieux, à exhorter les lasches. Quant à leur vie qui ne soient pas adonnés à leurs sens, ambitieux, auaricieux, ou adonnés à leurs plaisirs; mais zelés à sa gloire, aimans les gens de bien, benins, attrempés, humbles, & patrons de bonnes œuures à leurs troupeaux. Quand à leur predication, fuians toute doctrine diuerse, *retenans fermement le patron des saines paroles, & instruisans avec douceur ceux qui ont des sentiments contraires, pour essaiier de les tirer des pieges du Diable, & les amener à la verité.* Et qu'il leur

leur adioigne des Anciens, qui soient gens graues, humbles, & retenans le *secret de la foy en vne conscience pure*, afin qu'ils puissent conioinctement suffire à vne charge si pesante qu'est la conduite de l'Eglise. Nous en deuons faire de mesme pour les Magistrats sous lesquels nous auons à viure, le prians qu'il nous en donne tousiours de bons, & qui soient fauorables à son Eglise, *afin que sous eux nous puissions mener vne vie paisible & tranquille en toute pieté & honnesteté*. Et de mesme en toutes les choses qui nous importent le plus en la vie, comme est le choix d'une vocation, le mariage, l'entreprise de quelque grande affaire, afin qu'il lui plaise de presider en toutes nos deliberations, & nous en donner vn heureux succès pour sa gloire & pour nostre bien; car autrement rien ne nous sauroit reüssir. (Ps. 127) *Si l'Eternel ne bastit la maison, ceux qui la bastissent y traouillent en vain. Si l'Eternel ne garde la ville, on fait le guet en vain. En vain nous leuons nous matin, & en vain nous couchons nous tard, nous ne mangerons qu'un pain de tourment: mais Dieu donne repos à celui qu'il aime; & il aime ceux qui le prient, & qui s'attendent à sa prouidence.*

Retenons bien aussi ce qu'ils disent en leur

priere, *Que Dieu connoit les cœurs de tous & l'ayons toujours deuant nos yeux pour le seruir avec integrité de cœur, en nous representant que ce qu'il dit à Abraham, Chemine deuant moi, & sois entier, il le dit à chacun de nous, afin que s'il nous demande comme Iehu à Ionadab, 2. Rois 10. 15. Ton cœur est il droict enuers moi? nous iui puissions respondre en bonne conscience, Oui il l'est, Et si nostre Seigneur Iesus nous dit comme à S. Pierre M'aimes tu? nous puissions dire comme lui, Seigneur tu fais toutes choses, tu fais que ie t'aime. Il n'est pas question de feindre & de nous masquer d'une belle apparence comme les hypocrites, mais de donner nostre cœur à celui qui nous crie, Mon fils donne moi ton cœur, Nous nous pouuons bien déguiser aux hommes, auoir d'eux des applaudissements, là où nous ne meritons que du blasme: mais à Dieu, il est impossible; car il connoit les cœurs & toutes choses sont nues deuant ses yeux. Il nous connoit soit que nous nous asseyons, soit que nous nous leuions, il apperçoit de loin nostre pensée; & si nostre cœur nous condamne, il est plus grād que nôtre cœur, & connoit beaucoup plus clairemēt & plus certainement que nous mesmes tout le mal qui y est. Il y en voit mesme beaucoup que nous*

nous ne voyons pas : Et partant c'est à nous à les repurger de tous les vices que nous y remarquons, & à le prier quant au reste qu'il nous repurge de nos fautes inconnues, afin qu'il n'y ait rien en nous qui puisse déplaire à ses yeux, & que nous puissions estre du nombre de ceux dont il est dit en l'Euangile *Bien-heureux sont ceux qui sont nets de cœur.* Cela mesme nous doit servir d'une grande consolation, contre les calomnies des adversaires de la religion, qui tous les jours diffament horriblement nos Eglises, soit au fait de la religion, soit mesme en celui de l'estat, afin de les rendre odieuses aux peuples & aux Rois, leur imputant des pensées & des crimes dont elles sont parfaitement innocentes. Quand ils vomissent telles detractions contre nous, ne nous en troublons point. Dieu qui connoit les cœurs de tous, fait bien l'integrité des nostres, & la malignité des leurs, & saura bien aussi vn jour faire voir l'un & l'autre, à leur honte & à nostre gloire. Et quand ce ne seroit pas en ce siecle, ce sera finalement en ce dernier jour, auquel il doit descouvrir les secrets des hommes, iustifier pleinement l'innocence, & confondre à jamais la calomnie. En attendant ce jour l'a, consolons nous

avec Dieu qui voit nos cœurs & les connoit, & disons avec son Apôstre, *Cette est nostre gloire. le tesmoignage de nostre conscience.* Et toi Chrestien qui te vois en particulier diffamé par des langues malignes, & par des jugemens temeraires, ne t'afflige point de cela, mais te contente comme Iob, *de ce que ton tesmoin est au Ciel, & qu'il connoit ton cœur:* & lui dis avec son Prophete; *Pl. 139. 23. O Dieu sonde moi, & considere mon cœur, esprouue moi & considere mes pensées, & regarde s'il y a en moi aucun mauuais dessein:* *Pl. 7. 9. 10. Fai moi droict Eternel selon ma justice, & selon mon integrité, que la malice des meschans prenne fin, & affermi le juste, voire toi qui sonde les cœurs & les reins ô Dieu iuste.*

Finalemēt quand nous voions cōme ils ont recherché avec toute sorte de soin la volonté de Dieu, au suiet d'ōr il s'agissoit, & cōme dēs qu'ils l'ont appris, ils y ont acquiescé humblemāt: que ce nous soit vne leçon qu'y nous apprenne en toutes choses à renoncer à nos propres affections, pour nous soumettre tout à fait à son jugement, & nous conduire absolument par la reigle de sa volonté, sachans que tout ce qu'il ordonne est tres-sainct & tres-juste, & qu'il le fait pour nostre mieux, encore qu'il soit peut estre

estre contre nos particulieres inclinations. Ils ont receu S. Matthias comme de la main de Dieu mesme aussi tost qu'il leur est apparu que c'estoit celui qu'il auoit elu. Nous aussi receuons avec respect & reuerence les Pasteurs qu'il nous donne, comme ceux que sa prouidence à choisis pour nous annoncer sa parole, & pour procurer nostre salut. Ioseph qui auoit esté laissé en arriere, & ceux qui sur la reputation commune pouuoient auoir vne opinion plus auantageuse de lui que de Matthias, ont consenti à cette election aussi bien que les autres; & tous d'un accord ont receu celui qui leur a esté désigné de Dieu; parce que Ioseph, Matthias, les onze Apostres, & toute la compagnie, n'auoyent tous qu'un seul but, qui estoit de seruir à Dieu selon sa volonté, & de voir le nom de son fils honoré & glorifié. Et nous aussi, Très Chers Freres, bannissons du milieu de nous ces dangereuses passions d'orgueil, d'ambition & d'enuie, qui sont les pestes de la societé humaine, & qui ont causé de tout temps tant de troubles & de mal-heurs, & dans le monde & dans l'Eglise: & ne nous affectionnons qu'à ce que Dieu soit bien serui par nous mesmes, ou par nos freres, & que son reigne soit de plus en plus auancé; y

Q

travaillans de tout nostre pouuoit chacun au rang que sa diuine prouidence aura trouué bon de nous assigner. . Si nos freres ont receu du Ciel de plus grandes graces que nous, où s'ils sont appelés à des plus honorables emplois, n'en soyons point ialoux, & n'en murmurons pas contre lui; mais nous contentons de le seruir en l'employ qu'il nous donne. En ce concert de son seruice, qui est composé de diuerses parties hautes, moyennes & basses, l'vn ne doit point enuier l'autre, mais chacun regarder à bien tenir la sienne. C'est en cela que consiste la perfection de chacun. Tous ne sont pas Apostres, tous ne sont pas Prophetes, tous ne sont pas Euangelistes; mais si nous ne le seruons pas en l'vne de ces qualités, nous le seruons en vne autre. Il n'y a point de charges viles en la maison des Rois, encore moins en celle de Dieu; tous les offices qui y sont annoblissent ceux qui les exercent. Quand nous n'y serions que simples portiers, si en ce rang qu'il nous a donné nous le seruons fidelement, nous lui serons aussi agreables, que si nous tenions les places les plus eminentes, & en aurons au Ciel vne aussi ample recompense. Nous paroissions ici bas comme des estoiles de differente grandeur, mais nostre

Seigneur

Actes chap. 1. vers. 23. 24. 25. 26. 243

Seigneur Iesus nous a dit qu'un iour, nous
reluirons tous comme le Soleil au Royaume de
Dieu nostre Pere, & ainsi serons tous egaux
deuant lui. Alors toute cette distinction
de graces & de vocations cessera, & Dieu
sera fait tout en tous. Alors nous iouirons
tous en commun de l'heritage de sa gloire.
Alors nous serons tous contens, tant pour
nostre propre felicité, que pour celle de nos
freres. Alors enfin comme nous l'aurons
serui & glorifié ici bas tout d'un accord,
nous celebrerons aussi tous ensemble avec
vne incomparable harmonie, & avec des
ioyes indicibles les merueilles de ses bon-
tez parmi ses Anges & ses Saints.

Q 2